



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

**Etaient présents :**

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.  
M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. VOGLIMACCI	à	M. FILONI
Mme CORTICCHIATO	à	M. VANNUCCI
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme BERNARD	à	M. le maire
Mme SICHI	à	M. BALZANO
Mme NADAL	à	M. HABANI
Mme FALCHI	à	Mme FELICIAGGI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme ZUCCARELLI	à	M. CAU

**Etaient absents :**

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, adjointes au maire, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/250

**Transformation d'emplois budgétaires à temps complet afin de permettre la promotion interne des agents communaux.**

**Monsieur le Maire expose à l'assemblée :**

Afin de permettre la Promotion Interne de certains agents communaux, il est nécessaire de procéder à la modification des emplois à temps complet suivants : **CATEGORIE C : 14 postes.**

Considérant :

- qu'il y a lieu de modifier 14 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre la promotion interne des agents communaux,
- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2016, chapitre 012,

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

D'autoriser Monsieur le maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit : CATEGORIE C : 14 postes :

<b>Transformation de</b>	<b>En</b>
6 postes d'Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	6 postes d'Agent de Maitrise
8 postes d'Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	8 postes d'Agent de Maitrise

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oùï l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué**

**Et après en avoir délibéré**

Vu la loi 84.53 modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 septembre 2016 ;

Considérant :

- qu'il y a lieu de transformer 14 emplois budgétaires à temps complet en 14 emplois à temps complet afin de permettre la promotion interne des agents communaux.
- que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2016, chapitre 012,
- qu'il revient au conseil municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

**AUTORISE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

M. le maire à transformer 14 emplois budgétaires à temps complet en 14 emplois à temps complet afin de permettre la promotion interne des agents communaux selon le détail suivant :

**CATEGORIE C : 14 postes**

Transformation de	en
6 postes d'Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	6 postes d'Agent de Maitrise
8 postes d'Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	8 postes d'Agent de Maitrise

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, exercice 2016, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



**LE DEPUTE-MAIRE**

**Laurent MARCANGELI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016\_250-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2016